

COUVERTURE
FRAIS DE SANTÉ
EN COMPLÉMENT DE LA CFE
OU SÉCURITÉ SOCIALE FRANÇAISE

RUBELLES +

VOTRE ASSURANCE À LA FRANÇAISE PENDANT
VOTRE EXPATRIATION

2017



MOND**assur**

MONDASSUR

www.mondassur.com

148, rue du Château

92100 Boulogne-Billancourt

Tél: + 33 (0)1 80 87 57 80

Fax: + 33 (0)1 80 87 57 87

contact@mondassur.com


april
international

LES COÛTS DE SANTÉ DANS LE MONDE

Avec l'assurance internationale Rubelles+, vous êtes couvert contre tous les aléas susceptibles de perturber votre expatriation, quelle que soit votre destination.



Laurent et sa famille vivent à **New-York** depuis deux ans. Après une crise cardiaque, les médecins préconisent à Laurent une opération du cœur. Quel est le montant de sa facture d'hospitalisation ?

> 75 800 USD
soit environ 58 640 €



Martin travaille à **Shanghai** depuis de nombreuses années. Un matin, il est victime d'un malaise sur son lieu de travail. Un collègue l'accompagne à l'hôpital. Combien coûtent ses analyses médicales ?

> 5 275 CNY
soit environ 652 €

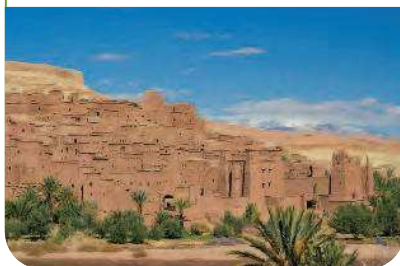
Leila s'est expatriée à **Londres** en 2015. Voyant une bosse apparaître au poignet, elle consulte un médecin qui procède à l'ablation du kyste. Combien aurait-elle dû régler sans assurance ?

> 1 345 GBP
soit environ 1 675 €



Romain et Amélie se sont lancés dans un projet de grande envergure : acheter et rénover un riad à **Marrakech**. Pendant les travaux, Romain se bloque le dos. Combien coûtent ses séances de kinésithérapie ?

> 1 866 MAD
soit environ 168 €



Marc vit à **Sydney** depuis plus de 3 ans. En se rendant à un dîner chez des amis, il perd le contrôle de son véhicule et percute un poteau. À combien s'élèvent les frais d'ambulance et d'hospitalisation ?

> 21 760 AUD
soit environ 17 502 €



Les coûts affichés correspondent à des cas traités par notre Service Médical et sont indiqués à titre informatif, sans valeur contractuelle. Les taux de change utilisés sont ceux qui étaient en vigueur au moment où les soins ont été réalisés.

**DES GARANTIES
ENTIÈREMENT
MODULABLES**



FRAIS DE SANTÉ

- > 3 offres
- > 3 niveaux de garanties
- > 3 pourcentages de remboursement pour s'ajuster à votre besoin de couverture et à votre budget

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE ET ASSISTANCE JURIDIQUE

CAPITAL DÉCÈS ET PERTE D'AUTONOMIE

Un capital à choisir librement entre 20 000 € et 400 000 €

INDEMNISATION ARRÊT DE TRAVAIL

Des indemnités journalières à choisir librement entre 20 € et 200 €

COMPOSEZ EN 3 ÉTAPES VOTRE FORMULE FRAIS DE SANTÉ SELON VOTRE BUDGET ET VOTRE PAYS D'EXPATRIATION

1 CHOISISSEZ LES GARANTIES POUR LESQUELLES VOUS SOUHAITEZ ÊTRE COUVERT

Hospitalisation seule



Hospitalisation



Médecine courante-Maternité



Hospitalisation



Médecine courante-Maternité



Optique-Dentaire



2 CHOISISSEZ UN NIVEAU DE COUVERTURE POUR LES GARANTIES SÉLECTIONNÉES

ESSENTIELLE

plafond frais de santé de **750 000 €** et niveaux de couverture **basiques**

MEDIUM

plafond frais de santé de **1 500 000 €** et niveaux de couverture **intermédiaires**

EXTENSO

plafond frais de santé de **2 000 000 €** et niveaux de couverture **confortables**

3 OPTION ÉCO

Nous vous proposons une couverture à **100% des frais réels**.
Vous pouvez réduire votre cotisation en choisissant un remboursement à **90%** ou à **80%** des frais réels pour les garanties Médecine courante-Maternité et Optique-Dentaire.
Les frais d'hospitalisation sont toujours pris en charge à 100% des frais réels.

COMPARER LES OFFRES		ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
HOSPITALISATION	Vous êtes opéré de l'appendicite	chambre privée, jusqu'à 50 €/jour	chambre privée, jusqu'à 100 €/jour	chambre privée, jusqu'à 200 €/jour
	Vous consultez un médecin généraliste	100% des frais réels jusqu'à 50 €/acte	100% des frais réels sans plafond pour vos 2 premières consultations par an*	100% des frais réels sans plafond pour vos 5 premières consultations par an*
	Vous allez à la pharmacie	vos dépenses pharmaceutiques seront prises en charge**	vos dépenses pharmaceutiques seront prises en charge**	vos dépenses pharmaceutiques seront prises en charge**
MÉDECINE COURANTE	Vous consultez un ostéopathe	cette consultation ne sera pas prise en charge	médecines douces prises en charge jusqu'à 1 000 €/an , avec un maximum de 150 €/séance	médecines douces prises en charge jusqu'à 1 500 €/an , avec un maximum de 200 €/séance
OPTIQUE DENTAIRE	Vous achetez des lunettes	monture et verres pris en charge jusqu'à 150 €/an (lentilles jusqu'à 100 €/an)	monture et verres pris en charge jusqu'à 350 €/an (lentilles jusqu'à 200 €/an)	monture et verres pris en charge jusqu'à 650 €/an (lentilles jusqu'à 300 €/an)
	Votre enfant entame un traitement d'orthodontie	ce traitement ne sera pas pris en charge	pris en charge jusqu'à 800 €/an/enfant , pendant 2 ans maximum	pris en charge jusqu'à 1 200 €/an/enfant , pendant 3 ans maximum

* Les suivantes sont plafonnées ** Dans la limite de la formule choisie

GARANTIES COMPLÈTES ET ADAPTÉES AUX EXPATRIÉS

1 > FRAIS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES À LA CFE/SÉCURITÉ SOCIALE FRANÇAISE

Les garanties sont exprimées avec la participation de votre régime d'assurance maladie de base (CFE ou Sécurité sociale française ou régime équivalent français). Nous intervenons seulement après participation de votre régime de base français (sauf disposition contraire mentionnée au tableau des garanties).

OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
MONTANT MAXIMUM DES FRAIS DE SANTÉ PAR ANNÉE D'ASSURANCE ET PAR PERSONNE ASSURÉE	750 000 €	1 500 000 €	2 000 000 €

HOSPITALISATION* (hors médecine courante, hors maternité et hors optique-dentaire) 			
OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
Hospitalisation voir définition p11 médicale, chirurgicale ou hospitalisation de jour voir définition p11 ; Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) Frais de séjour Honoraires médicaux et chirurgicaux Examens, analyses, médicaments Actes médicaux	100% des frais réels voir définition p11	100% des frais réels voir définition p11	100% des frais réels voir définition p11
Chambre privée (y compris frais de téléphonie, de télévision et internet)	100% des frais réels, jusqu'à 50 €/jour	100% des frais réels, jusqu'à 100 €/jour	100% des frais réels, jusqu'à 200 €/jour
Hospitalisation à domicile	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Règlement direct des frais d'hospitalisation voir définition p11 (pour les adhérents à la CFE)	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
Consultation externe liée à une hospitalisation/chirurgie ambulatoire (30 jours avant et après hospitalisation et sur présentation d'un certificat d'hospitalisation)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Lit d'accompagnement pour enfant	100% des frais réels, jusqu'à 30 €/jour (enfant de moins de 16 ans)	100% des frais réels, jusqu'à 45 €/jour (enfant de moins de 16 ans)	100% des frais réels, jusqu'à 60 €/jour (enfant de moins de 16 ans)
Hospitalisation pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours/an	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours/an

* Toute hospitalisation (hors hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable voir définition p11. Une franchise voir définition p11 de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation.

HOSPITALISATION*

(hors médecine courante, hors maternité et hors optique-dentaire)



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
Rééducation en lien direct et suite à une hospitalisation prise en charge par APRIL International	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours
Chirurgie réparatrice dentaire d'urgence suite à un accident	non pris en charge	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitement du cancer (chimiothérapie et radiothérapie)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitement du SIDA	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Greffe d'organe	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels

* Toute hospitalisation (hors hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation.

IMPORTANT

- Dans la formule Hospitalisation seule, sont également couverts les soins de médecine courante (y compris soins dentaires et prothèses - hors prothèses et implants dentaires) **en cas d'accident** et sur présentation d'un certificat médical, jusqu'à 75 €/acte et 1000 €/an/personne.
- Vous avez la possibilité de choisir un niveau de remboursement à 90% ou 80% des frais réels pour les garanties Médecine courante - Maternité et Optique-Dentaire (les plafonds de remboursement restent inchangés et les garanties Hospitalisation restent couvertes à 100% des frais réels).

MÉDECINE COURANTE



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
MÉDECINE (hors maternité, procréation médicalement assistée et dentaire)			

Consultations et visites

Médecins généralistes	100% des frais réels, jusqu'à 50 €/acte	100% des frais réels (limités à 80 €/acte au-delà de 2 visites/an)	100% des frais réels (limités à 130 €/acte au-delà de 5 visites/an)
Médecins spécialistes	100% des frais réels, jusqu'à 80 €/acte	100% des frais réels (limités à 110 €/acte au-delà de 2 visites/an)	100% des frais réels (limités à 180 €/acte au-delà de 5 visites/an)
Psychiatres	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 5 visites/an	100% des frais réels, jusqu'à 5 visites/an

Auxiliaires médicaux**

Soins infirmiers, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues**	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Kinésithérapie, ergothérapie, logopédie, psychomotricité**	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 1 000 €/an, avec un maximum de 150 €/séance	100% des frais réels, jusqu'à 1 500 €/an, avec un maximum de 200 €/séance

** Soumis à accord préalable. Les actes en série sont soumis à accord préalable au-delà de 20 séances par année d'assurance.

GARANTIES (SUITE)

COMPLÈTES ET ADAPTÉES AUX EXPATRIÉS

MÉDECINE COURANTE			
			
OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
Médecines douces			
Consultations auprès d'ostéopathes, homéopathes, chiropracteurs, acupuncteurs, phytothérapeutes et diététiciens	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 1 000 €/an, avec un maximum de 150 €/séance	100% des frais réels, jusqu'à 1 500 €/an, avec un maximum de 200 €/séance
Pharmacie sur prescription médicale			
Médicaments et traitements (y compris homéopathie et phytothérapie)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Analyses, radiographies et autres actes techniques médicaux hors établissement hospitalier	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Examens et soins médicaux inférieurs à 24h pratiqués en établissement hospitalier (y compris analyses et radiographies)	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/jour	100% des frais réels, jusqu'à 700 €/jour	100% des frais réels, jusqu'à 1 000 €/jour
Traitement du cancer et du SIDA	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
PRÉVENTION			
Vaccins	100% des frais réels (couverture jusqu'à 50 €/an pour les vaccins liés aux voyages voir définition p11)	100% des frais réels (couverture jusqu'à 100 €/an pour les vaccins liés aux voyages voir définition p11)	100% des frais réels (couverture jusqu'à 150 €/an pour les vaccins liés aux voyages voir définition p11)
Dépistage du cancer du sein, du col de l'utérus, de la cavité buccale, de la peau, de la prostate et du cancer colorectal	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Autres dépistages (hépatite B, troubles de l'audition, dépistage néo-natal, test du VIH...)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitements anti-paludéens	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 1 000 €/an
Bilan de santé (un bilan tous les deux ans)			
Aide à l'arrêt du tabac			
Ostéodensitométrie			
PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE : délai d'attente voir définition p11 de 12 mois***			
Pharmacie, fécondation in vitro, analyses et examens de suivi	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 1 000 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 1 500 €/an
ADOPTION : délai d'attente de 12 mois			
Frais de transport et de procédures	non pris en charge	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 4 000 € en zone 1 et 2 500 € en zones 2, 3 et 4

*** Délai d'attente abrogé si vous aviez auparavant des garanties équivalentes ou supérieures résiliées depuis moins d'un mois, sur présentation d'un justificatif des garanties souscrites jusqu'alors et du Certificat de radiation correspondant.

MÉDECINE COURANTE



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE			
Cette garantie permet d'exprimer les tensions accumulées afin de retrouver un meilleur équilibre. Elle s'applique également dans les 6 mois suivant le retour dans le pays de nationalité	non pris en charge	entretiens téléphoniques avec une équipe de psychologues cliniciens accessibles 24h/24 et 7j/7	entretiens téléphoniques avec une équipe de psychologues cliniciens accessibles 24h/24 et 7j/7
1^{ER} AVIS MEDICAL			
Une équipe de médecins répond à vos questions et vous accompagne dans vos démarches médicales	non pris en charge	entretiens téléphoniques avec une équipe de médecins disponibles 24h/24 et 7j/7	entretiens téléphoniques avec une équipe de médecins disponibles 24h/24 et 7j/7
CURE THERMALE ET THALASSOTHÉRAPIE** : délai d'attente de 12 mois***			
Valable dans les 3 mois suivant une hospitalisation de plus de 10 jours ou un accouchement pris en charge par APRIL International	non pris en charge	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/an
APPAREILLAGES ET PROTHÈSES** : (hors optique et dentaire)			
Sans hospitalisation	100% des frais réels, jusqu'à 150 €/prothèse	100% des frais réels, jusqu'à 300 €/prothèse	100% des frais réels, jusqu'à 600 €/prothèse
Avec hospitalisation prise en charge par APRIL International	100% des frais réels, jusqu'à 1 000 €/hospitalisation	100% des frais réels, jusqu'à 3 000 €/hospitalisation	100% des frais réels, jusqu'à 4 000 €/hospitalisation

MATERNITÉ*



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
Délai d'attente de 10 mois			
Règlement direct des frais d'hospitalisation voir définition p11 en cas d'accouchement (pour les adhérents à la CFE)	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
Frais d'accouchement : hospitalisation, chambre privée, frais de séjour, honoraires médicaux et chirurgicaux	100% des frais réels, jusqu'à 3 500 €/grossesse (montant porté à 7 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)	100% des frais réels, jusqu'à 5 000 €/grossesse (montant porté à 10 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)	100% des frais réels, jusqu'à 8 000 €/grossesse (montant porté à 16 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)
Accouchement à domicile			
Consultations, pharmacie, examens et soins pré et post natus			
Kinésithérapie post accouchement			
Séances de préparation à l'accouchement (effectuées exclusivement par un médecin ou une sage-femme)			
Test de dépistage du VIH dans le cadre d'un examen prénatal uniquement	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Diagnostic des anomalies chromosomiques			
Complications de grossesse et à l'accouchement	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels

* Toute hospitalisation (hors hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation.

** Soumis à accord préalable.

*** Délai d'attente abrogé si vous aviez auparavant des garanties équivalentes ou supérieures résiliées depuis moins d'un mois, sur présentation d'un justificatif des garanties souscrites jusqu'alors et du Certificat de radiation correspondant.

GARANTIES (SUITE)

COMPLÈTES ET ADAPTÉES AUX EXPATRIÉS

OPTIQUE - DENTAIRE 			
OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
DENTAIRE : délai d'attente de 3 mois** pour les soins dentaires, la parodontologie et l'endodontie et de 6 mois** pour les prothèses, les implants et l'orthodontie			
Soins dentaires	100% des frais réels, jusqu'à 300 €/dent , jusqu'à 500 €/an et jusqu'à 1 500 €/an à partir de la 2 ^{ème} année	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/dent , jusqu'à 800 €/an et jusqu'à 2 000 €/an à partir de la 2 ^{ème} année	100% des frais réels, jusqu'à 650 €/dent , jusqu'à 2 000 €/an et jusqu'à 2 500 €/an à partir de la 2 ^{ème} année
Prothèses et implants*			
Parodontologie (traitement de la gencive contre le déchaussement des dents, maladies gingivales) et endodontie	non pris en charge		
Orthodontie* jusqu'à 16 ans	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 800 €/an , pendant 2 ans maximum	100% des frais réels, jusqu'à 1 200 €/an , pendant 3 ans maximum
OPTIQUE : délai d'attente de 6 mois**			
Monture et verres	100% des frais réels, jusqu'à 150 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 350 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 650 €/an
Traitement de la myopie au laser	non pris en charge	non pris en charge	
Lentilles cornéennes y compris jetables	100% des frais réels, jusqu'à 100 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 200 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 300 €/an

* Soumis à accord préalable.

** Délai d'attente abrogé si vous aviez auparavant des garanties équivalentes ou supérieures résiliées depuis moins d'un mois, sur présentation d'un justificatif des garanties souscrites jusqu'alors et du Certificat de radiation correspondant.

DÉFINITIONS

- > **Accord préalable** : certains actes médicaux ou traitements sont soumis à l'accord préalable de notre Médecin Conseil. Vous aurez donc à faire compléter par le praticien qui prescrira ces actes un formulaire accompagné d'un devis détaillé avant d'engager les soins correspondants.
- > **Délai d'attente** : période durant laquelle les garanties ne sont pas encore en vigueur. Le point de départ de cette période est la date d'effet portée au Certificat d'adhésion.
- > **Frais réels** : ensemble des dépenses de santé qui vous sont facturées.
- > **Franchise** : somme qui, dans le règlement d'un sinistre, reste à votre charge.
- > **Hospitalisation** : séjour (médical ou chirurgical) dans un établissement hospitalier (public ou privé) de plus de 24h, consécutivement à une maladie ou un accident.
- > **Hospitalisation de jour** : séjour de moins de 24h pour lequel un lit vous est attribué sans que vous ne passiez la nuit au sein de l'établissement hospitalier.
- > **Règlement direct des frais d'hospitalisation** : pour toutes les offres frais de santé, si vous êtes hospitalisé (hospitalisation de plus de 24h ou hospitalisation de jour), vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital pour régler votre facture et vous éviter ainsi de devoir avancer les frais. Vous bénéficiez également de la prise en charge de vos dépenses en cas d'accouchement.
- > **Vaccins liés aux voyages** : Antirotavirus (gastro-entérite), Choléra, Encéphalite à tiques, Encéphalite japonaise, Fièvre jaune, Fièvre typhoïde, Hépatite A, Hépatite B, Hépatite C, Leptospirose, Méningite, Rage, Tuberculose.

COTISATIONS 2017 POUR LES FRAIS DE SANTÉ

COTISATIONS ANNUELLES TTC 2017 EN EUROS POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2017

Pour connaître votre cotisation, vérifiez la zone dans laquelle se trouve votre pays d'expatriation. Si vous souhaitez une couverture valable dans le monde entier, les cotisations applicables sont celles de la zone 1.

Zone 1 : Bahamas (Îles), Canada, États-Unis, Japon, Suisse.

Zone 2 : Brésil, Chine, Hong Kong, Royaume-Uni, Russie, Singapour.

Zone 3 : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cambodge, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Émirats Arabes Unis, Espagne, Estonie, Féroé (Îles), Finlande, France, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malaisie, Malte, Mexique, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Saint Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Svalbard et Jan Mayen, Taiwan, Thaïlande, Ukraine, Vatican, Venezuela.

Cas particulier de la France :

Vous ne pouvez sélectionner la France comme pays d'expatriation principal. Toutefois, si vous souhaitez bénéficier d'une couverture de vos soins programmés en France, veuillez sélectionner la zone 3 (ou une zone supérieure : 1 ou 2 si votre pays d'expatriation principal se situe dans l'une de ces zones).

Pour une expatriation en France, nous vous recommandons notre solution **Euro Cover +**.

Zone 4 : Tous les pays non listés dans les zones 1, 2 et 3.

IMPORTANT

> Les cotisations ci-après sont présentées pour un niveau de remboursement à 100% des frais réels.

Vous avez la possibilité de réduire votre cotisation en choisissant un niveau de remboursement à 90% ou 80% des frais réels pour les garanties Médecine courante-Maternité et Optique-Dentaire (les garanties Hospitalisation restent toutefois couvertes à 100% des frais réels).

> Mode de calcul des cotisations à 90% ou 80% des frais réels :

Calcul des cotisations à 90% des frais réels : cotisation correspondant à la formule sélectionnée x 0,9 (sauf Hospitalisation seule)

Calcul des cotisations à 80% des frais réels : cotisation correspondant à la formule sélectionnée x 0,8 (sauf Hospitalisation seule)

> Le montant de la cotisation familiale est déterminé par l'âge de la personne la plus âgée.

> La limite d'âge à l'adhésion pour cette garantie est de 70 ans inclus.

Vous bénéficiez dès l'adhésion de garanties viagères : vous êtes couvert aussi longtemps que vous le souhaitez.



Exemples de calcul de cotisation :

- > Alice (29 ans) s'expatrie aux États-Unis (zone 1). Elle choisit l'offre Extensio avec la formule Hospitalisation + Médecine courante-Maternité. Pour ne pas avoir de reste à charge, elle opte pour la formule à 100% des frais réels. Sa cotisation s'élève à 4 224 €/an.
- > Frédéric (36 ans), Lydia (34 ans) et Maxime (5 ans) vont vivre en Australie (zone 3). Frédéric souhaite une couverture complète pour sa famille. Il choisit l'offre Medium avec la formule Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique-Dentaire. Pour réduire sa cotisation, il opte pour un remboursement à 90% des frais réels. Sa cotisation annuelle est de 4 708,80 € (soit 5 232 € x 0,9).
- > Georges (62 ans) et Michèle (60 ans) passent une partie de leur retraite au Maroc (zone 4). En sélectionnant l'offre Medium avec la formule Hospitalisation seule, ils sont couverts en cas de pépin. La formule Hospitalisation seule est uniquement proposée à 100% des frais réels. Leur cotisation totale est de 1 980 €/an (1 104 € + 876 €).

COTISATIONS ANNUELLES 2017

POUR LES FRAIS DE SANTÉ

ZONE 1	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 564 €	ind. 1 836 €	ind. 2 220 €	ind. 672 €	ind. 2 292 €	ind. 2 736 €	ind. 852 €	ind. 2 832 €	ind. 3 396 €
21 - 25 ans	ind. 696 € fam. 1 812 €	ind. 2 328 € fam. 5 868 €	ind. 2 772 € fam. 7 104 €	ind. 852 € fam. 2 160 €	ind. 2 868 € fam. 7 152 €	ind. 3 420 € fam. 8 568 €	ind. 1 092 € fam. 2 736 €	ind. 3 564 € fam. 8 856 €	ind. 4 248 € fam. 10 692 €
26 - 30 ans	ind. 852 € fam. 2 028 €	ind. 2 760 € fam. 6 624 €	ind. 3 252 € fam. 7 968 €	ind. 984 € fam. 2 436 €	ind. 3 384 € fam. 8 016 €	ind. 4 032 € fam. 9 612 €	ind. 1 260 € fam. 3 048 €	ind. 4 224 € fam. 9 996 €	ind. 5 124 € fam. 11 988 €
31 - 35 ans	ind. 972 € fam. 2 220 €	ind. 3 096 € fam. 7 296 €	ind. 3 720 € fam. 8 760 €	ind. 1 152 € fam. 2 724 €	ind. 3 744 € fam. 8 784 €	ind. 4 464 € fam. 10 596 €	ind. 1 416 € fam. 3 360 €	ind. 4 620 € fam. 10 968 €	ind. 5 556 € fam. 13 224 €
36 - 40 ans	ind. 1 116 € fam. 2 652 €	ind. 3 624 € fam. 8 676 €	ind. 4 380 € fam. 10 440 €	ind. 1 332 € fam. 3 204 €	ind. 4 416 € fam. 10 440 €	ind. 5 328 € fam. 12 636 €	ind. 1 632 € fam. 4 008 €	ind. 5 520 € fam. 13 092 €	ind. 6 636 € fam. 15 756 €
41 - 45 ans	ind. 1 296 € fam. 3 096 €	ind. 4 176 € fam. 9 960 €	ind. 5 028 € fam. 12 012 €	ind. 1 536 € fam. 3 708 €	ind. 5 076 € fam. 12 060 €	ind. 6 084 € fam. 14 496 €	ind. 1 944 € fam. 4 596 €	ind. 6 276 € fam. 15 048 €	ind. 7 572 € fam. 18 072 €
45 - 50 ans	ind. 1 572 € fam. 3 444 €	ind. 5 088 € fam. 11 196 €	ind. 6 108 € fam. 13 476 €	ind. 1 884 € fam. 4 116 €	ind. 6 168 € fam. 13 488 €	ind. 7 416 € fam. 16 260 €	ind. 2 328 € fam. 5 172 €	ind. 7 656 € fam. 16 884 €	ind. 9 228 € fam. 20 292 €
51 - 55 ans	ind. 1 836 € fam. 3 780 €	ind. 6 000 € fam. 12 336 €	ind. 7 200 € fam. 14 844 €	ind. 2 208 € fam. 4 560 €	ind. 7 236 € fam. 14 868 €	ind. 8 748 € fam. 17 904 €	ind. 2 760 € fam. 5 688 €	ind. 9 060 € fam. 18 540 €	ind. 10 884 € fam. 22 380 €
55 - 60 ans	ind. 2 244 € fam. 4 644 €	ind. 7 320 € fam. 15 048 €	ind. 8 784 € fam. 18 156 €	ind. 2 724 € fam. 5 556 €	ind. 8 808 € fam. 18 168 €	ind. 10 668 € fam. 21 876 €	ind. 3 372 € fam. 6 960 €	ind. 11 076 € fam. 22 668 €	ind. 13 296 € fam. 27 276 €
61 - 65 ans	ind. 2 916 € fam. 5 520 €	ind. 9 336 € fam. 17 832 €	ind. 11 256 € fam. 21 468 €	ind. 3 444 € fam. 6 612 €	ind. 11 220 € fam. 21 444 €	ind. 13 584 € fam. 25 800 €	ind. 4 296 € fam. 8 244 €	ind. 14 004 € fam. 26 796 €	ind. 16 908 € fam. 32 292 €
66 - 70 ans	ind. 3 696 €	ind. 11 904 €	ind. 14 328 €	ind. 4 416 €	ind. 14 364 €	ind. 17 328 €	ind. 5 532 €	ind. 17 952 €	ind. 21 600 €
> 70 ans	ind. 4 560 €	ind. 14 784 €	ind. 17 832 €	ind. 5 508 €	ind. 17 832 €	ind. 21 444 €	ind. 6 852 €	ind. 22 212 €	ind. 26 796 €

ZONE 2	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 384 €	ind. 1 140 €	ind. 1 356 €	ind. 420 €	ind. 1 428 €	ind. 1 716 €	ind. 528 €	ind. 1 716 €	ind. 2 148 €
21 - 25 ans	ind. 444 € fam. 1 032 €	ind. 1 416 € fam. 3 360 €	ind. 1 740 € fam. 4 104 €	ind. 528 € fam. 1 272 €	ind. 1 776 € fam. 4 104 €	ind. 2 148 € fam. 4 992 €	ind. 660 € fam. 1 608 €	ind. 2 148 € fam. 4 980 €	ind. 2 688 € fam. 6 252 €
26 - 30 ans	ind. 528 € fam. 1 296 €	ind. 1 644 € fam. 4 104 €	ind. 2 040 € fam. 5 040 €	ind. 588 € fam. 1 548 €	ind. 2 064 € fam. 4 980 €	ind. 2 544 € fam. 6 144 €	ind. 756 € fam. 1 908 €	ind. 2 520 € fam. 6 108 €	ind. 3 096 € fam. 7 608 €
31 - 35 ans	ind. 576 € fam. 1 464 €	ind. 1 848 € fam. 4 620 €	ind. 2 268 € fam. 5 664 €	ind. 708 € fam. 1 740 €	ind. 2 328 € fam. 5 628 €	ind. 2 796 € fam. 6 864 €	ind. 888 € fam. 2 184 €	ind. 2 868 € fam. 6 828 €	ind. 3 492 € fam. 8 544 €
36 - 40 ans	ind. 696 € fam. 1 608 €	ind. 2 208 € fam. 5 040 €	ind. 2 688 € fam. 6 168 €	ind. 840 € fam. 1 860 €	ind. 2 700 € fam. 6 108 €	ind. 3 288 € fam. 7 440 €	ind. 1 020 € fam. 2 340 €	ind. 3 276 € fam. 7 416 €	ind. 4 068 € fam. 9 312 €
41 - 45 ans	ind. 768 € fam. 1 728 €	ind. 2 496 € fam. 5 532 €	ind. 3 048 € fam. 6 768 €	ind. 960 € fam. 2 100 €	ind. 3 096 € fam. 6 696 €	ind. 3 708 € fam. 8 220 €	ind. 1 164 € fam. 2 592 €	ind. 3 708 € fam. 8 172 €	ind. 4 644 € fam. 10 224 €
45 - 50 ans	ind. 960 € fam. 2 028 €	ind. 3 048 € fam. 6 396 €	ind. 3 732 € fam. 7 872 €	ind. 1 164 € fam. 2 412 €	ind. 3 708 € fam. 7 752 €	ind. 4 536 € fam. 9 516 €	ind. 1 416 € fam. 2 988 €	ind. 4 536 € fam. 9 420 €	ind. 5 676 € fam. 11 832 €
51 - 55 ans	ind. 1 140 € fam. 2 208 €	ind. 3 612 € fam. 6 996 €	ind. 4 404 € fam. 8 544 €	ind. 1 320 € fam. 2 628 €	ind. 4 416 € fam. 8 484 €	ind. 5 376 € fam. 10 332 €	ind. 1 704 € fam. 3 288 €	ind. 5 364 € fam. 10 296 €	ind. 6 684 € fam. 12 948 €
55 - 60 ans	ind. 1 356 € fam. 2 688 €	ind. 4 404 € fam. 8 544 €	ind. 5 388 € fam. 10 500 €	ind. 1 692 € fam. 3 228 €	ind. 5 376 € fam. 10 332 €	ind. 6 564 € fam. 12 672 €	ind. 2 076 € fam. 4 008 €	ind. 6 552 € fam. 12 564 €	ind. 8 124 € fam. 15 768 €
61 - 65 ans	ind. 1 740 € fam. 3 360 €	ind. 5 568 € fam. 10 740 €	ind. 6 828 € fam. 13 164 €	ind. 2 100 € fam. 4 056 €	ind. 6 744 € fam. 12 960 €	ind. 8 292 € fam. 15 876 €	ind. 2 616 € fam. 5 040 €	ind. 8 244 € fam. 15 828 €	ind. 10 308 € fam. 19 812 €
66 - 70 ans	ind. 2 220 €	ind. 7 152 €	ind. 8 784 €	ind. 2 688 €	ind. 8 640 €	ind. 10 584 €	ind. 3 336 €	ind. 10 548 €	ind. 13 200 €
> 70 ans	ind. 2 760 €	ind. 8 856 €	ind. 10 824 €	ind. 3 336 €	ind. 10 680 €	ind. 13 056 €	ind. 4 104 €	ind. 13 008 €	ind. 16 344 €

COTISATIONS ANNUELLES 2017

POUR LES FRAIS DE SANTÉ

ZONE 3	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité
			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 264 €	ind. 804 €	ind. 936 €	ind. 300 €	ind. 1 032 €	ind. 1 224 €	ind. 372 €	ind. 1 224 €	ind. 1 512 €
21 - 25 ans	ind. 312 € fam. 708 €	ind. 984 € fam. 2 376 €	ind. 1 224 € fam. 2 904 €	ind. 372 € fam. 888 €	ind. 1 260 € fam. 2 892 €	ind. 1 512 € fam. 3 540 €	ind. 444 € fam. 1 116 €	ind. 1 512 € fam. 3 516 €	ind. 1 884 € fam. 4 404 €
26 - 30 ans	ind. 372 € fam. 900 €	ind. 1 152 € fam. 2 904 €	ind. 1 428 € fam. 3 528 €	ind. 408 € fam. 1 092 €	ind. 1 476 € fam. 3 516 €	ind. 1 800 € fam. 4 332 €	ind. 528 € fam. 1 344 €	ind. 1 788 € fam. 4 296 €	ind. 2 196 € fam. 5 352 €
31 - 35 ans	ind. 396 € fam. 1 032 €	ind. 1 284 € fam. 3 264 €	ind. 1 596 € fam. 3 996 €	ind. 504 € fam. 1 224 €	ind. 1 656 € fam. 3 948 €	ind. 1 980 € fam. 4 824 €	ind. 624 € fam. 1 524 €	ind. 2 016 € fam. 4 812 €	ind. 2 460 € fam. 6 012 €
36 - 40 ans	ind. 492 € fam. 1 116 €	ind. 1 536 € fam. 3 528 €	ind. 1 872 € fam. 4 332 €	ind. 576 € fam. 1 296 €	ind. 1 908 € fam. 4 296 €	ind. 2 316 € fam. 5 232 €	ind. 696 € fam. 1 632 €	ind. 2 292 € fam. 5 220 €	ind. 2 880 € fam. 6 516 €
41 - 45 ans	ind. 540 € fam. 1 212 €	ind. 1 740 € fam. 3 864 €	ind. 2 136 € fam. 4 752 €	ind. 672 € fam. 1 476 €	ind. 2 196 € fam. 4 716 €	ind. 2 628 € fam. 5 772 €	ind. 816 € fam. 1 812 €	ind. 2 628 € fam. 5 748 €	ind. 3 264 € fam. 7 188 €
45 - 50 ans	ind. 672 € fam. 1 416 €	ind. 2 136 € fam. 4 488 €	ind. 2 616 € fam. 5 532 €	ind. 816 € fam. 1 692 €	ind. 2 628 € fam. 5 436 €	ind. 3 192 € fam. 6 684 €	ind. 984 € fam. 2 088 €	ind. 3 192 € fam. 6 636 €	ind. 4 008 € fam. 8 328 €
51 - 55 ans	ind. 804 € fam. 1 536 €	ind. 2 544 € fam. 4 920 €	ind. 3 096 € fam. 6 000 €	ind. 924 € fam. 1 848 €	ind. 3 120 € fam. 5 964 €	ind. 3 792 € fam. 7 272 €	ind. 1 176 € fam. 2 292 €	ind. 3 756 € fam. 7 224 €	ind. 4 704 € fam. 9 096 €
55 - 60 ans	ind. 936 € fam. 1 872 €	ind. 3 096 € fam. 6 000 €	ind. 3 804 € fam. 7 368 €	ind. 1 164 € fam. 2 256 €	ind. 3 792 € fam. 7 272 €	ind. 4 620 € fam. 8 892 €	ind. 1 464 € fam. 2 808 €	ind. 4 608 € fam. 8 856 €	ind. 5 736 € fam. 11 076 €
61 - 65 ans	ind. 1 224 € fam. 2 376 €	ind. 3 888 € fam. 7 524 €	ind. 4 776 € fam. 9 228 €	ind. 1 476 € fam. 2 832 €	ind. 4 764 € fam. 9 120 €	ind. 5 832 € fam. 11 160 €	ind. 1 836 € fam. 3 528 €	ind. 5 784 € fam. 11 100 €	ind. 7 224 € fam. 13 920 €
66 - 70 ans	ind. 1 572 €	ind. 5 028 €	ind. 6 168 €	ind. 1 872 €	ind. 6 084 €	ind. 7 428 €	ind. 2 328 €	ind. 7 416 €	ind. 9 252 €
> 70 ans	ind. 1 956 €	ind. 6 228 €	ind. 7 608 €	ind. 2 328 €	ind. 7 512 €	ind. 9 168 €	ind. 2 904 €	ind. 9 144 €	ind. 11 472 €

ZONE 4	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité
			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire			+ Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 192 €	ind. 564 €	ind. 684 €	ind. 240 €	ind. 756 €	ind. 924 €	ind. 264 €	ind. 912 €	ind. 1 140 €
21 - 25 ans	ind. 240 € fam. 576 €	ind. 696 € fam. 1 824 €	ind. 888 € fam. 2 268 €	ind. 288 € fam. 732 €	ind. 936 € fam. 2 340 €	ind. 1 164 € fam. 2 916 €	ind. 348 € fam. 900 €	ind. 1 092 € fam. 2 796 €	ind. 1 416 € fam. 3 612 €
26 - 30 ans	ind. 288 € fam. 660 €	ind. 840 € fam. 2 028 €	ind. 1 032 € fam. 2 556 €	ind. 348 € fam. 804 €	ind. 1 092 € fam. 2 616 €	ind. 1 320 € fam. 3 264 €	ind. 396 € fam. 1 020 €	ind. 1 296 € fam. 3 108 €	ind. 1 656 € fam. 4 020 €
31 - 35 ans	ind. 300 € fam. 708 €	ind. 924 € fam. 2 244 €	ind. 1 164 € fam. 2 820 €	ind. 384 € fam. 900 €	ind. 1 260 € fam. 2 904 €	ind. 1 524 € fam. 3 576 €	ind. 444 € fam. 1 116 €	ind. 1 440 € fam. 3 420 €	ind. 1 848 € fam. 4 452 €
36 - 40 ans	ind. 348 € fam. 852 €	ind. 1 092 € fam. 2 592 €	ind. 1 356 € fam. 3 264 €	ind. 420 € fam. 1 032 €	ind. 1 416 € fam. 3 312 €	ind. 1 776 € fam. 4 080 €	ind. 528 € fam. 1 272 €	ind. 1 716 € fam. 3 924 €	ind. 2 208 € fam. 5 136 €
41 - 45 ans	ind. 396 € fam. 924 €	ind. 1 260 € fam. 2 928 €	ind. 1 572 € fam. 3 636 €	ind. 468 € fam. 1 140 €	ind. 1 632 € fam. 3 744 €	ind. 2 016 € fam. 4 620 €	ind. 612 € fam. 1 428 €	ind. 1 908 € fam. 4 440 €	ind. 2 496 € fam. 5 748 €
45 - 50 ans	ind. 492 € fam. 1 092 €	ind. 1 548 € fam. 3 456 €	ind. 1 872 € fam. 4 296 €	ind. 612 € fam. 1 368 €	ind. 1 980 € fam. 4 380 €	ind. 2 448 € fam. 5 412 €	ind. 732 € fam. 1 716 €	ind. 2 328 € fam. 5 220 €	ind. 3 060 € fam. 6 768 €
51 - 55 ans	ind. 576 € fam. 1 224 €	ind. 1 788 € fam. 3 780 €	ind. 2 220 € fam. 4 680 €	ind. 708 € fam. 1 488 €	ind. 2 268 € fam. 4 812 €	ind. 2 844 € fam. 5 940 €	ind. 900 € fam. 1 848 €	ind. 2 712 € fam. 5 688 €	ind. 3 552 € fam. 7 392 €
55 - 60 ans	ind. 684 € fam. 1 476 €	ind. 2 184 € fam. 4 608 €	ind. 2 700 € fam. 5 724 €	ind. 876 € fam. 1 812 €	ind. 2 796 € fam. 5 856 €	ind. 3 432 € fam. 7 236 €	ind. 1 056 € fam. 2 256 €	ind. 3 312 € fam. 6 948 €	ind. 4 296 € fam. 9 024 €
61 - 65 ans	ind. 888 € fam. 1 728 €	ind. 2 760 € fam. 5 436 €	ind. 3 444 € fam. 6 756 €	ind. 1 104 € fam. 2 160 €	ind. 3 540 € fam. 6 876 €	ind. 4 368 € fam. 8 532 €	ind. 1 356 € fam. 2 688 €	ind. 4 152 € fam. 8 124 €	ind. 5 412 € fam. 10 656 €
66 - 70 ans	ind. 1 104 €	ind. 3 504 €	ind. 4 380 €	ind. 1 392 €	ind. 4 452 €	ind. 5 520 €	ind. 1 728 €	ind. 5 316 €	ind. 6 936 €
> 70 ans	ind. 1 368 €	ind. 4 344 €	ind. 5 412 €	ind. 1 740 €	ind. 5 508 €	ind. 6 828 €	ind. 2 148 €	ind. 6 516 €	ind. 8 532 €

2 > ASSISTANCE RAPATRIEMENT

En cas d'accident, de maladie ou de problèmes graves, cette garantie nous permet de vous venir en aide 24h/24 et 7j/7, sur simple appel téléphonique ou envoi de fax.

NATURE DES PRESTATIONS	NIVEAUX
En cas d'accident ou de maladie :	
Rapatriement médical ou transport sanitaire vers le centre hospitalier le mieux adapté ou vers le pays de nationalité (ou pays d'origine si différent)	100% des frais réels
Frais de recherche et de secours	jusqu'à 5 000 € par personne, jusqu'à 15 000 € par événement
Retour de l'assuré après consolidation dans le pays d'expatriation	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
Avance de frais médicaux en cas d'hospitalisation dans le pays d'expatriation*	jusqu'à 15 000 € d'avance
Présence d'un membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé plus de 6 jours s'il était seul sur place	billet A/R en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe et 80 €/nuit pendant 10 nuits
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place	100% des frais réels
Rapatriement des autres bénéficiaires en cas de rapatriement sanitaire de l'assuré	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
Accompagnement des enfants	billet A/R en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
En cas de décès de l'assuré :	
Rapatriement du corps ou des cendres jusqu'au domicile	100% des frais réels
Prise en charge du cercueil de transport en cas de rapatriement aérien du corps	jusqu'à 1 500 €
Présence d'un proche auprès du défunt en cas d'inhumation sur place si l'assuré décédé était seul à être expatrié	billet A/R en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe et 50 €/nuit pendant 4 nuits
Rapatriement des autres bénéficiaires : les membres de la famille, conjoint et enfant(s), vivant avec l'assuré	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
En cas de perte ou vol de papiers d'identité, bagages ou titre de transport :	
Avance de fonds à l'étranger	jusqu'à 1 500 €
Avance d'un nouveau billet à l'étranger	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
Transmission de messages urgents	100% des frais réels
En cas d'infraction involontaire à la législation d'un pays :	
Honoraires d'avocat à l'étranger	jusqu'à 1 500 € par événement
Avance de caution pénale à l'étranger	jusqu'à 15 000 € par événement
En cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille :	
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille dans le pays de nationalité	billet A/R en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
Retour anticipé en cas d'hospitalisation supérieure à 5 jours d'un membre de la famille dans le pays de nationalité	billet A/R en avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
En cas de difficulté de compréhension de la langue :	
Traduction de documents légaux ou administratifs	jusqu'à 500 € par année d'assurance

* si aucune souscription en parallèle d'une formule de la garantie frais de santé.

COTISATIONS ANNUELLES TTC 2017 EN EUROS POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2017

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 70 ANS INCLUS	EUROPE ET PAYS MÉDITERRANÉENS	MONDE ENTIER
Individuel	225 €	372 €
Famille	468 €	837 €

Europe et pays méditerranéens : Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, Féroé (Îles), Finlande, France métropolitaine, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Maroc, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Svalbard et Jan Mayen, Syrie, Territoire palestinien, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vatican.

3 > RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE ET ASSISTANCE JURIDIQUE

La garantie responsabilité civile couvre les conséquences financières des dommages dont vous seriez reconnu responsable au cours de la vie privée uniquement. Cependant, le trajet aller et retour entre le domicile et le lieu de travail est couvert. Vos enfants sont également assurés dans le cadre de leurs activités extrascolaires.

Cette garantie s'exerce lorsque la responsabilité d'un dommage causé à autrui [voir définition](#) pendant la durée du voyage et du séjour à l'étranger vous incombe ainsi qu'à toute personne pour laquelle vous devez répondre.

Un service d'informations juridiques, pratiques et administratives est associé à la garantie responsabilité civile vie privée.

NATURE DES PRESTATIONS	NIVEAUX
En cas de dommages causés à autrui voir définition :	
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs	jusqu'à 7 500 000 € par sinistre et par année d'assurance
dont :	
Faute inexcusable voir définition	jusqu'à 300 000 € par victime jusqu'à 1 500 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs	jusqu'à 750 000 € par sinistre et par année d'assurance franchise voir définition de 150 € par sinistre
Dommages (y compris incendie, explosion et dégât des eaux causés aux bâtiments pris en location ou empruntés par l'assuré pour l'organisation de cérémonies familiales)	jusqu'à 150 000 € par sinistre et par année d'assurance franchise de 150 € par sinistre
En cas de question/problème juridique :	
Service d'informations juridiques, administratives et pratiques	entretiens téléphoniques ou échanges d'e-mails
Assistance juridique en cas de litige (défense pénale et recours)	jusqu'à 16 000 € par litige et par année d'assurance

DÉFINITIONS

- > **Autrui** : toute personne n'ayant pas la qualité d'assuré, les personnes assumant à titre occasionnel et gratuit la garde des enfants de l'assuré ou celle de ses animaux et les employés au service de l'assuré.
- > **Faute inexcusable** : faute exceptionnellement grave, sans volonté manifeste de nuire à un tiers.
- > **Franchise** : somme qui, dans le règlement d'un sinistre, reste à votre charge.

COTISATIONS ANNUELLES TTC 2017 EN EUROS PAR CONTRAT POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2017

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 64 ANS INCLUS	MONDE ENTIER HORS USA/CANADA	MONDE ENTIER
Par contrat :	195 €	255 €

Remarques :

- > la garantie responsabilité civile vie privée et assistance juridique doit être sélectionnée en complément d'une autre garantie du contrat,
- > le montant de la cotisation pour la garantie responsabilité civile et assistance juridique n'est fonction que du ou des pays de destination,
- > la cotisation est unique par contrat pour toutes les personnes assurées.

4 > CAPITAL DÉCÈS ET PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE

Cette garantie prévoit en cas de décès par maladie le versement d'un capital au(x) bénéficiaire(s) que vous désignez lors de votre adhésion. Le montant du capital versé est doublé si le décès résulte d'un accident.

Par ailleurs, le capital est intégralement versé en cas de perte totale et irréversible d'autonomie [voir définition](#).

COTISATIONS ANNUELLES TTC 2017 EN EUROS PAR PERSONNE ASSURÉE POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2017

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 64 ANS INCLUS	18 À 30 ANS	31 À 35 ANS	36 À 40 ANS	41 À 45 ANS	46 À 50 ANS	51 À 55 ANS	56 À 60 ANS	61 À 64 ANS
Capital décès minimum : 20 000 €*	69 €	81 €	102 €	138 €	204 €	273 €	393 €	597 €
Capital décès maximum : 400 000 €*	1 380 €	1 620 €	2 040 €	2 760 €	4 080 €	5 460 €	7 860 €	11 940 €

* doublé si décès par accident

Exemple de calcul de la cotisation :

Pour la sélection d'un capital décès d'un montant de 122 000 €, une personne âgée de 37 ans cotisera à hauteur de : **(122 000 € / 20 000 €) x 102 € = 622,20 € par an.**

La règle de calcul est la suivante :

(Capital décès souhaité / 20 000 €) x Cotisation correspondant à 20 000 € dans sa tranche d'âge.

Remarques :

- > le montant du capital décès par maladie peut être fixé librement entre 20 000 € et 400 000 €,
- > la garantie capital décès et perte totale et irréversible d'autonomie peut être souscrite par le conjoint s'il est lui-même expatrié,
- > selon le montant du capital décès choisi, vous aurez à répondre aux formalités médicales suivantes :
 - capital décès de 20 000 à 150 000 € : Profil de santé,
 - capital décès de 150 001 à 250 000 € : Profil de santé + Rapport médical** à faire compléter,
 - capital décès de 250 001 à 400 000 € : Profil de santé + Rapport médical** à faire compléter, électrocardiogramme, analyses de sang et d'urines (nous consulter).

** remboursé par APRIL International pour les moins de 60 ans

Les sommes versées au titre de la garantie décès sont exonérées de droits de succession sous réserve des dispositions en vigueur.

DÉFINITION

- > **Perte totale et irréversible d'autonomie** : inaptitude totale et irrémédiable médicalement constatée de l'assuré à tout travail ou occupation pouvant lui procurer gain ou profit et nécessitant l'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes de la vie ordinaire.

5 > INDEMNISATION ARRÊT DE TRAVAIL POUR RAISON MÉDICALE

Les garanties indemnités journalières et rente d'invalidité vous protègent des conséquences sur vos revenus d'une maladie ou d'un accident. La sélection de ces garanties assure le maintien du paiement d'une partie du salaire pendant une période déterminée.

La sélection de cette garantie implique la sélection préalable d'un capital décès. Le choix du niveau de l'indemnité journalière (entre 20 € et 200 €) est libre à condition de respecter les règles suivantes :

- > **le total mensuel des indemnités journalières perçu par votre régime de base et au titre du contrat Rubelles+ ne peut pas être supérieur à 100% de votre salaire net mensuel (limité à 70% de votre revenu net mensuel en cas de création d'entreprise ou de reprise d'activité depuis moins d'un an),**
- > **le montant de l'indemnité journalière sélectionnée est fonction du capital décès sélectionné ; exemple : pour 20 € d'indemnités journalières, le capital sélectionné doit être au minimum de 20 000 €.**

Nous intervenons après participation de votre régime de base (Sécurité sociale française ou CFE).

Vous devez pouvoir justifier d'une activité professionnelle rémunérée en cas d'arrêt de travail.

Indemnités journalières :

Les indemnités journalières peuvent être versées à compter du 31^{ème} jour ou du 61^{ème} jour selon l'option choisie et pour une durée maximale de 3 ans. Le nombre de jours d'indemnisation retenu pour un mois est systématiquement de 30 jours. La sélection de la garantie indemnités journalières vous fait bénéficier dès le 31^{ème} jour ou le 61^{ème} jour de la garantie exonération : en cas de difficultés financières dues à un arrêt de travail ouvrant droit normalement aux indemnités journalières, vous restez couvert gratuitement pour l'ensemble de votre régime de prévoyance. Cette garantie cesse à 65 ans.

Rente d'invalidité :

La rente d'invalidité viagère vous protège en cas d'invalidité liée à une pathologie ou un accident. L'indemnité journalière se convertit en une rente annuelle après 3 ans maximum de bénéfice de celle-ci. La rente est versée dès la consolidation et ceci jusqu'à la retraite et au plus tard jusqu'à 65 ans. Le montant de la rente est proportionnel au taux d'invalidité effectif.

COTISATIONS ANNUELLES TTC 2017 EN EUROS PAR PERSONNE ASSURÉE POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2017

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 64 ANS INCLUS	20 € D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES AVEC UNE FRANCHISE DE 30 JOURS	20 € D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES AVEC UNE FRANCHISE DE 60 JOURS
Capital décès minimum à sélectionner <i>soit I.J. choisie x 1 000</i>	20 000 €	20 000 €
Rente annuelle maximale <i>soit I.J. choisie x 360</i>	7 200 €	7 200 €
de 18 à 30 ans	222 €	195 €
de 31 à 35 ans	237 €	207 €
de 36 à 40 ans	306 €	273 €
de 41 à 45 ans	408 €	354 €
de 46 à 50 ans	624 €	540 €
de 51 à 55 ans	720 €	627 €
de 56 à 60 ans	828 €	717 €
de 61 à 64 ans	951 €	822 €

Exemple de calcul de la cotisation :

Une personne de 40 ans voulant 62 € d'I.J. avec 30 jours de franchise devra s'acquitter de :
(62 € / 20 €) x 306 € = 948,60 € par an.

Remarques :

- > la garantie indemnisation arrêt de travail pour raison médicale peut être souscrite par le conjoint s'il est lui-même expatrié,
- > selon les montants de l'indemnité journalière/la rente d'invalidité choisis, vous aurez à répondre aux formalités médicales suivantes :
 - de 20 à 80 € d'indemnité journalière : Profil de santé,
 - de 81 à 100 € : Profil de santé + Rapport médical* à faire compléter,
 - de 101 à 200 € : Profil de santé + Rapport médical* à faire compléter + électrocardiogramme + analyses de sang et d'urines (nous consulter).

* remboursé par APRIL International pour les moins de 60 ans